



Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine

Annexes au diagnostic et à l'état initial de l'environnement

Annexe n°1 : Glossaire

Version du 2 mars 2022

Glossaire

Actif occupé

Terme regroupant l'ensemble des personnes ayant un emploi.

Agriculture biologique

L'agriculture biologique a recours à des pratiques de culture et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. En effet, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite les intrants. L'agriculture biologique est soumise à une réglementation européenne appliquée par tous les États membres et complétée par des dispositions nationales. Les opérateurs de la filière bio de tous les stades (production, transformation, stockage et distribution) sont contrôlés au moins une fois par an par des organismes certificateurs agréés par les pouvoirs publics français qui répondent à des critères d'indépendance et d'impartialité. Une mention de cet organisme figure sur chaque produit, près du logo.

Agrivoltaïsme

Les installations agrivoltaïques sont des installations permettant de coupler une production photovoltaïque secondaire à une production agricole principale en permettant une synergie de fonctionnement démontrable

Agroécologie

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytosanitaires) et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement. Elle implique le recours à un ensemble de techniques qui considèrent l'exploitation agricole dans son ensemble. C'est grâce à cette approche systémique que les résultats techniques et économiques peuvent être maintenus ou améliorés tout en améliorant les performances environnementales. L'agroécologie réintroduit de la diversité dans les systèmes de production agricole et restaure une mosaïque paysagère diversifiée (ex : diversification des cultures et allongement des rotations, implantation d'infrastructures agroécologiques...) et le rôle de la biodiversité comme facteur de production est renforcé, voire restauré. L'agronomie est au centre des systèmes de production agroécologiques.

Aire urbaine

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci (INSEE).

Aires d'appellation d'origine contrôlée (AOC)

Les aires d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) sont des terroirs remarquables, supports de production de qualité, dont il convient d'assurer la protection en raison de leur haute valeur agronomique et économique. Ce classement n'est pas sans conséquence sur l'utilisation des sols : pour établir ou modifier la délimitation de zones du document d'urbanisme intéressées par ce classement AOC, l'avis de l'Institut National des Appellations d'Origine est systématiquement requis (art. L.112-3 du nouveau Code rural).

Amphihalin

Espèce migrant entre un milieu maritime et un milieu dulçaquicole (organisme qui vit et se reproduit en eau douce).

Artificialisation des sols

Processus à l'issue duquel un espace est retiré de son état naturel, agricole ou forestier. IL résulte principalement de l'accroissement du phénomène d'étalement urbain et de la création d'infrastructures de communication.

Autres espaces artificialisés

Les autres espaces artificialisés comprennent les réseaux de transport perméables routiers et aériens (pistes et chemins, bas-côtés des réseaux), les carrières, les chantiers, les décharges, les cimetières ou encore les stations d'épuration.

Banlieue

Ensemble des communes de l'unité urbaine (continuité bâtie de l'habitat) qui ne sont pas villes-centres. Dans l'aire urbaine de Toulouse, la banlieue compte 72 communes.

Bassin d'emplois

Les bassins d'emplois représentent des espaces géographiques à l'intérieur desquels la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lesquels les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Bastide

Terme issu de l'occitan « bastida » (signifiant construction) désignant les villes nouvelles médiévales apparues aux XIIème et XIIIème siècles.

Biomasse

La biomasse est la fraction biodégradable des produits, des déchets et des résidus d'origine biologique provenant de l'agriculture, y compris les substances végétales et animales, de la sylviculture et des industries connexes, y compris la pêche et l'aquaculture, ainsi que la fraction biodégradable des déchets, notamment les déchets industriels ainsi que les déchets ménagers et assimilés lorsqu'ils sont d'origine biologique.

Circuit court

Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.

Cogénération

Production conjointe de chaleur et d'énergie mécanique, généralement transformée en électricité, à partir d'une même source d'énergie (déchets, biomasse...).

Collecte sélective

Collecte visant à ramasser les déchets ménagers prés triés par les producteurs ou usagers (verre, papiers, cartons, journaux, magazines, plastiques, déchets fermentescibles, etc.) dans le but de les valoriser dans des unités de traitement spécifiques. Chaque tournée est destinée à l'enlèvement d'un type particulier de déchet.

Commerce de proximité

Commerces pratiquant la vente au détail dans lesquels le consommateur se rend fréquemment, voire quotidiennement (boulangeries, supérettes, tabac / presse, pharmacie, banque...).

Consommation d'espace

Flux observés sur un territoire entre les différents types d'espaces (exemple : espace agricole vers espace urbain, espaces agricoles vers espaces naturels...), afin de mieux connaître et comprendre les dynamiques à l'œuvre sur un territoire.

Continuités écologiques

Les continuités écologiques constituent l'association de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques. Elles sont considérées comme fonctionnelles lorsqu'elles sont constituées de milieux à caractères naturels diversifiés et favorables à leur déplacement et lorsqu'elles sont peu fragmentées.

Corridors écologiques

Les corridors écologiques constituent les voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité entre eux et qui offrent ainsi aux espèces les conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Ils peuvent prendre plusieurs formes (linéaires, discontinus, paysagers en mosaïque) et n'impliquent pas nécessairement une continuité physique ou des espaces contigus.

Couronne périurbaine

La couronne périurbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. Dans l'aire urbaine de Toulouse, la couronne périurbaine compte 380 communes.

Déchets ménagers et assimilés (DMA)

Les déchets ménagers et assimilés regroupent les ordures ménagères résiduels, les déchets issus des collectes séparées et ceux collectés en déchèterie.

Écotone

Zone de transition écologique entre plusieurs écosystèmes. En écologie du paysage, elle correspond à une lisière. Les écotones abritent à la fois des espèces des différents milieux qui les bordent, mais aussi des communautés particulières qui leur sont propres. Les écotones sont donc des milieux très riches en biodiversité.

Energie ambiante

L'énergie ambiante est l'énergie thermique naturellement présente et l'énergie accumulée dans un environnement fermé, qui peut être emmagasinée dans l'air ambiant, hors air extrait, dans les eaux de surface ou dans les eaux usées.

Energie renouvelable

L'énergie produite à partir de sources renouvelables, ou « énergie renouvelable », est une énergie produite à partir de sources non fossiles renouvelables, à savoir l'énergie éolienne, l'énergie solaire thermique ou photovoltaïque, l'énergie géothermique, l'énergie ambiante, l'énergie marémotrice, houlomotrice et les autres énergies marines, l'énergie hydroélectrique, la biomasse, les gaz de décharge, les gaz des stations d'épuration d'eaux usées et le biogaz.

Energie de récupération

Energie récupérée qui, à défaut, serait perdue. C'est l'énergie générée par l'incinération des déchets, la chaleur des data centers, la récupération de la chaleur industrielle, ou toute chaleur perdue.

Entrepôts

Les entrepôts désignent, quant à eux, les bâtiments de stockage (moins de 5000 m²) et ceux de la logistique (plus de 5000 m²).

Espaces agricoles

Les espaces agricoles, au sens d'une production réelle ou potentielle (jachère par exemple), comportent les terres arables (grandes cultures, prairies temporaires, jachères, surfaces agro-forestières), les cultures pérennes (vergers, vignes, pépinières et petits fruits) et les surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, parcours pâturés, sous-bois pâturés). Ils ne comprennent pas, en revanche, les bâtiments, cours de ferme, surfaces en eau de type lac collinaire, étangs ou bassins à usage piscicole et zones naturelles improductives.

Espaces artificialisés

Est entendue par espace artificialisé toute surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide...), agricole ou forestier, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue (parking...) ou non (jardin d'agrément d'un pavillon...).

Y sont référencés les espaces urbanisés, les espaces verts artificialisés et les autres espaces artificialisés.

Espaces en eau

Les espaces en eau regroupent les surfaces immergées (terrains couverts d'eau, douce, salées ou saumâtres, en permanence). Les limites sont les berges ou la végétation sans que le taux de recouvrement ne dépasse 25%.

Espaces naturels

Les espaces naturels englobent l'ensemble des espaces forestiers (formations arborées et arbustives : peuplement de feuillus, conifères, ripisylves...) et tout autre espace naturel sans usage économique (landes, sols nus...).

Espaces urbanisés

Les espaces urbanisés, ayant un usage urbain, comprennent les bâtis et leurs espaces associés (cours, piscines) en zones résidentielles ou à usages secondaires et tertiaires, les bâtis à usage agricole, les bâtiments abandonnés, ainsi que les parkings et les routes goudronnées.

Étalement urbain

Extensions des territoires artificialisés (habitat, activités, infrastructures...) sur des espaces agricoles, naturels ou forestiers.

Espaces verts artificialisés

Les espaces verts artificialisés regroupent les parcs publics, zones de loisirs et jardins privés.

Etiage

L'étiage désigne le niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau.

Eutrophisation

L'eutrophisation est un processus de prolifération d'un nombre limité d'espèces végétales dans des eaux trop chargées en nutriments ou dans des cours d'eau très dégradés physiquement.

EvapoTranspiration Potentielle

L'évapotranspiration potentielle est la quantité d'eau susceptible d'être évaporée sous un climat donné par un couvert végétal continu bien alimenté en eau. Elle s'exprime en hauteur d'eau.

EvapoTranspiration Réelle

L'évapotranspiration réelle est la quantité totale d'eau qui s'évapore du sol ou du substrat et des plantes lorsque le sol est à son taux d'humidité naturel.

Fonctionnalité écologique

L'ensemble des fonctions écologiques nécessaires à la permanence des composantes d'un écosystème ou d'un habitat. La fonctionnalité peut être intrinsèque au milieu considéré ou dépendre des facteurs extérieurs.

Géothermie

La géothermie consiste à puiser la chaleur contenue dans le sous-sol, afin de l'utiliser pour chauffer des bâtiments.

Grande surface

Commerce de plus de 300 m² de surface de vente.

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Installations et usines susceptibles de générer des risques ou des dangers et soumises à une législation et une réglementation particulières.

Intensification urbaine

L'intensification urbaine recouvre l'ensemble des processus de mutations urbaines à l'œuvre dans le tissu urbain et concourant à une augmentation de la densité de ce tissu (mobilisation des fonds de parcelles, comblement de dents creuses, extension ou surélévation de bâti, renouvellement urbain, changement d'usage...).

Locaux d'activités

Les locaux d'activités regroupent les bâtiments destinés aux activités de petite production ou petite distribution permettant de regrouper toutes les fonctions de l'entreprise sous un même toit. Les locaux commerciaux destinés aux professionnels sont également pris en compte (ex : garage, marchand de matériaux...).

Logement autorisé

Une construction est considérée comme autorisée dans la base de données Sit@del 2 si un avis favorable a été accordé, après instruction par la mairie ou les services de l'Etat, suite à la demande de permis de construire déposée par le pétitionnaire. Le nombre de logements autorisés est donc égal au nombre de permis de construire portant sur un logement et ayant reçu une autorisation.

Logement commencé

Une construction n'est considérée commencée dans Sit@del qu'après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire. Légalement, un chantier est considéré ouvert lorsque les fouilles en rigole ou les fondations sont entreprises sur une partie ou la totalité des constructions autorisées.

Logement vacant

Un logement vacant est un logement inoccupé à la date du recensement. Trois catégories de logements vacants sont à considérer : les logements disponibles proposés pour le marché, neufs ou anciens ; les logements provisoirement indisponibles faisant l'objet de travaux ou en attente de règlement de succession ; les logements hors marché, destinés à disparaître (désaffectation, démolition) ou sans affectation définie.

Masse d'eau de surface

Une masse d'eau de surface est une partie distincte et significative des eaux de surface, telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières. Pour les cours d'eau la délimitation des masses d'eau est basée principalement sur la taille du cours d'eau et la notion d'hydro-écorégion.

Masse d'eau souterraine

Une masse d'eau souterraine est un volume distinct d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou de plusieurs aquifères.

Métropolisation

La métropolisation est un processus de concentration de populations, d'activités et de valeurs dans des ensembles urbains de grandes tailles. Lié à la globalisation de l'économie, à la généralisation des échanges de toute nature et à la transformation des modes de vie, ce processus socio-économique affecte la ville, à la fois dans ses formes et dans ses fonctions, à l'échelle régionale, nationale et mondiale.

Ménage

Un ménage (au sein Fidéli) est un ensemble de foyers fiscaux vivant dans le même logement. Au sein du ménage, sont considérés comme enfants les personnes de moins de 18 ans.

Niveau de qualification

Dans les politiques européennes, la part des diplômés du supérieur dans la tranche d'âge 30-34 ans (population jeune qui a terminé ses études) constitue la variable de référence pour apprécier le niveau de qualification des populations.

Petit commerce

Commerce de moins de 300 m² de surface de vente.

Petites Régions Agricoles et Région Agricole

Les régions agricoles et petites régions agricoles ont été définies (en 1946) pour mettre en évidence des zones agricoles homogènes. La Région Agricole (RA) couvre un nombre entier de communes formant une zone d'agriculture homogène. La dernière actualisation date de 1981. La Petite Région Agricole est constituée par le croisement du département et de la région agricole.

PM₁₀ / PM_{2,5}

Dans le cadre de l'étude de la qualité de l'air, les particules sont classées en fonction de leur "diamètre aérodynamique" (diamètre moyen d'une sphère). L'appellation "PM₁₀" désigne les particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres. L'appellation « PM_{2,5} » désigne, quant à elle, les particules dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres.

Pôle commercial

Ensemble de commerces éloignés de moins de 150 mètres les uns des autres.

Pôle urbain

Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain (INSEE).

Population active

La population active regroupe l'ensemble des personnes en âge de travailler (15-64 ans) qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient au chômage.

Production Brute Standard (PBS, en euros)

Typologie européenne de classification des exploitations agricoles, adoptée par le règlement CE n°1242/2008 du 8 décembre 2008. Il s'agit d'une estimation du potentiel de production de l'exploitation.

Ratio habitant / emploi

Ce ratio mesure le nombre d'habitants d'un territoire pour un emploi au sein de ce même territoire. Il permet de mettre en exergue la tension qu'il peut exister sur un territoire en matière d'emplois.

Renaturation

La renaturation est un processus de modification d'une portion de l'espace, bâtiment, îlot, quartier, parcelle, « paysage », territoire, sous l'effet d'une extension de l'occupation par des éléments naturels. Cette mutation peut prendre deux formes : une dynamique écologique spontanée à la suite d'une déprise et au détriment de portions de l'espace aménagées par des acteurs humains ou une forme volontaire d'aménagement de paysages plus ou moins fortement artificialisés, en milieu industriel et urbain mais aussi dans des espaces ruraux.

Renouvellement urbain

Le principe de renouvellement urbain consiste à reconstruire la ville sur elle-même. Toute démolition d'un bâtiment existant et reconstruction d'un autre bâtiment, qu'il y ait ou non augmentation de surface de plancher, du nombre de logements, est considérée comme du renouvellement urbain.

Réserve utile

Réserve en eau du sol directement exploitable par les plantes.

Réservoirs de biodiversité

Les réservoirs de biodiversité représentent les zones vitales, riches en biodiversité où les individus peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.

Ripsisylve

La ripisylve désigne les formations végétales qui se développent sur les berges des cours d'eau. Elles sont constituées de formations particulières du fait de la présence de l'eau : saules, aulnes et frênes en bordure, érables et ormes plus en hauteur, chênes et charmes sur le haut des berges.

Risque majeur

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique, dont les effets sont susceptibles de porter atteinte à des enjeux humains, économiques, environnementaux ou culturels.

Sites classés

Les sites classés sont des espaces dont le caractère de monument naturel ou les caractères « *historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque nécessitent, au nom de l'intérêt général, la conservation* ». Le classement est une protection forte qui correspond à la volonté de strict maintien en l'état du site désigné, ce qui n'exclut ni la gestion, ni la valorisation.

Sites inscrits

Les sites inscrits sont des espaces dont le caractère de monument naturel ou les caractères « *historique, artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque nécessitent, au nom de l'intérêt général, la conservation* ». La procédure simplifiée d'inscription à l'inventaire départemental des sites constitue une garantie minimale de protection, en soumettant tout changement d'aspect du site à déclaration préalable.

Sites patrimoniaux remarquables

Les sites patrimoniaux remarquables, créés par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, se substituent aux anciens dispositifs de protection existants de type Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) et Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Surface Agricole Utile (SAU)

La surface agricole utile est un indicateur statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole : terre arables (ex : grandes cultures), surfaces toujours en herbes (ex : prairies), et cultures pérennes (ex : vignes).

Solde migratoire apparent

Le solde migratoire est, avec le solde naturel, l'une des deux composantes de la variation d'une population. Le solde migratoire dit « apparent » établit l'apport de nouveaux habitants sur un territoire. Il est calculé par différence entre la variation totale de population entre deux recensements et le solde naturel au cours de la même période.

Sphère présenteielle

Les activités de la sphère présenteielle (ou dite « résidentielles ») sont développées en réponse aux besoins courants de la population présente sur le territoire.

Sphère productive

Les activités de la sphère productive sont liées à la production de biens et services visant à atteindre préférentiellement des marchés étendus, extérieurs au territoire.

Surface commerciale

La surface commerciale est l'addition de la surface de vente et de la surface de stockage.

Surface de vente

La surface de vente correspond à la surface ouverte au public, à l'exclusion des surfaces de stockage et des servies propres aux magasins.

Stock

Surfaces commerciales autorisées en Commission Départementale d'Aménagement Commercial mais encore non construites.

Système métropolitain toulousain

Le système métropolitain toulousain est constitué de Toulouse et de l'ensemble des villes fonctionnant en réseau autour de la capitale régionale, à l'instar d'autres systèmes centrés autour de nombreuses métropoles (Paris et Lille notamment). Il comprend Toulouse, quinze aires urbaines en Occitanie (Albi, Auch, Cahors, Carcassonne, Castres, Figeac, Foix, Mazamet, Millau, Montauban, Pamiers, Rodez, Saint-Gaudens et Tarbes) et deux en Nouvelle-Aquitaine (Agen et Villeneuve-sur-Lot). Cet ensemble ne comprend pas les espaces interstitiels (espaces ruraux, petites villes et leurs zones d'influence).

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Tension du marché immobilier

En matière de logement, la tension d'un marché immobilier local est définie par le niveau d'adéquation sur un territoire entre la demande de logements et l'offre de logements disponibles. Une zone est dite « tendue » si l'offre de logements disponibles n'est pas suffisante pour couvrir la demande (en termes de volume et de prix). A contrario, une zone est détendue si l'offre de logements est suffisante pour couvrir les besoins en demande logements. Le territoire est découpé en 5 zones (de la plus tendue (A bis) à la plus détendue (zone C), selon des critères statistiques liés aux dynamiques territoriales (évolution démographie, etc.), à la tension des marchés locaux et aux niveaux de loyers et de prix.

Unité paysagère

L'unité paysagère constitue le premier niveau de découpage paysager d'un territoire en plusieurs secteurs homogènes et cohérents, qui ont leur propre ambiance paysagère. Chacune de ces unités se distingue ainsi par des caractères de relief, d'hydrographie, d'occupation du sol, de formes d'habitat et de végétation, propres et d'aspect homogène, qui permettent de l'identifier. On parle alors d'unités géographiques. On peut également y adjoindre des unités de paysage hérité, liées à l'histoire des lieux et à l'action de l'Homme. Les limites ne sont pas franches ; il s'agit plutôt de zones de transition qui permettent de changer progressivement d'ambiance.

Urbanisation

L'urbanisation est une notion différente de celle de l'artificialisation. Elle se définit comme un processus démographique de concentration de la population dans les villes, et d'extension de l'espace bâti. En d'autres termes, c'est une transformation d'un lieu, en lui donnant les caractères de la ville.

Ville-centre

Sont villes-centres d'une unité urbaine, les communes qui comptent au moins la moitié de la population de la commune la plus peuplée. Toulouse est ainsi seule ville-centre de l'unité urbaine toulousaine.

Vulnérabilité énergétique des ménages

La vulnérabilité énergétique repose sur l'analyse du taux d'effort énergétique (TEE), défini comme le rapport entre les dépenses énergétiques et les revenus disponibles.



11 bd des Récollets 31400 Toulouse

05 34 42 42 80

smeat@scot-toulouse.org

